

POURQUOI RAMONER MON CONDUIT... PARCE QUE PARFOIS C'EST BOUCHÉ !!!!!

09210 Lézat-sur-Lèze | Ariège (09)

ref : 46521



Danger



Après ramonage

Fiche en ligne



**ENSEM agence Lézat
sur Lèze**
05.61.69.21.14

Chantier réalisé en : 2025

L'image parle d'elle-même.

Notre cliente nous a sollicité un ramonage en Avril 2024... 8 mois plus tard son conduit est bouché.

Comment c'est possible ?.... Si votre poêle est surdimensionné (trop puissant), à l'usage vous allez le faire "tourner" au ralenti sinon il fait trop chaud.

Les conséquences sont (même avec du bois bien sec de 24 mois de séchage) que l'eau contenu dans le bois, environ 20%, ne peut pas être évacuée sous forme de vapeur jusqu'en haut du conduit de cheminée.

CETTE VAPEUR SE CONDENSE DANS LE CONDUIT ET SE MÉLANGE AVEC LES SUIES ET CENDRE POUR FORMER LE BISTRE.

C'EST CE BISTRE (goudron mou ou dur suivant les circonstances) QUI PREND FEU OU QUI BOUCHE LES CONDUITS... Les conséquences peuvent être mortelles : intoxication due au monoxyde contenu dans les fumées et/ou un départ d'incendie de cheminée.

Faites ramoner 2 fois par an comme le Règlement Sanitaire Départemental l'exige.

Sachez que les débistrages des conduits inox sont quasi impossibles à réaliser sans dégâts pour le conduit. Une solution de curatif chimique (ici Bistre A9 de chez Progalva) permettra



RÉSEAU
proéco-énergies

reseau-proeco-energies.fr
Un réseau d'entreprises indépendantes & solidaires

de résorber partiellement le bistré accumulé.



(5/5 pour 142 avis)

ENSEM agence Lézat sur Lèze

100 route de la Barthete 09210

05.61.69.21.14

<https://ensem.net/qui-sommes-nous/>
david@rsg-drigo.fr



RÉSEAU
proéco-énergies

reseau-proeco-energies.fr
Un réseau d'entreprises indépendantes & solidaires